



Tutorat

Langues - Pédagogie

Tutorat

Durée

8h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Vous êtes identifié / identifiée comme personne de référence à chaque fois qu'un nouveau collaborateur rejoint votre entreprise ? Vous souhaitez apprendre à mieux encadrer les différents stagiaires, apprentis et nouveaux collègues qui viennent se former à vos côtés ? Alors cette formation au tutorat devrait vous aider au quotidien !

Les formations au tutorat permettent d'**outiller** les patrons, patronnes, collaborateurs ou collaboratrices d'entreprises **afin d'accueillir, d'intégrer et de transmettre leurs compétences** de la meilleure manière aux stagiaires, apprentis et apprenties et/ou nouveaux collègues.

Basée sur des discussions et des cas pratiques, cette formation gratuite est encadrée par un psychopédagogue et des intervenants issus du Réseau IFAPME.

La formation au tutorat répond notamment aux questions suivantes :

Quel est votre rôle en tant que tuteur ?

Comment motiver votre apprenant ?

Comment évaluer positivement le jeune ?

Comment mieux comprendre le système de formation dans lequel vous et votre apprenant évoluez ?

Comment agir pour que votre apprenant soit toujours ponctuel ?

Comment faire pour que votre apprenti ou votre stagiaire représente au mieux votre entreprise ?

Comment éviter la rupture de contrat ?

Alors si vous souhaitez encadrer au mieux et façonner positivement l'avenir professionnel de vos futurs collaborateurs, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME pour suivre cette formation !

Point(s) fort(s)

Optimise votre accompagnement Gratuit En soirée ou en journée Partout en Wallonie

Conditions d'accès

La formation est accessible à toutes les entreprises :

Les entreprises qui accueillent des apprenants IFAPME

Les entreprises qui accueillent des apprenants issus d'autres organismes de formation

Les entreprises qui souhaitent accompagner au mieux leurs nouveaux collaborateurs

Une prime pour les tuteurs

Un incitatif financier

En suivant ce module de formation au tutorat, vous recevez une attestation de participation.

Cette attestation est reconnue **dans le cadre de l'incitatif financier entreprise de la Wallonie** qui s'élève à 750€. Cette Prime P2 vous sera automatiquement octroyée, pour autant que vous remplissiez certaines conditions (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-entreprise>).



Mons

Avenue du Tir, 79a 7000 Mons

065 35 60 00

Secrétariat :

Du lundi au vendredi : de 8h à 17h

065 84 28 60

mbc@ifapme.be

Type d'inscription

Par e-mail

Bon à savoir

Infos et inscription :

Michael Barnes

065/35.60.30 ou 0474/90.97.27 ou michael.barnes@ifapme.be